



MONTPELLIER 2020

La lettre de « Sursaut

Août 2018, n°63

Jusqu'à la nausée



actu.fr

Il arrive à toute démocratie de traverser des périodes troubles dont chacun, à moins d'être apprenti sorcier, aimerait bien se passer. Il est important qu'elle sache alors s'en sortir au plus vite et trouve la sagesse d'en tirer les leçons. Pour les français qui se sont absentés entre le dimanche de la victoire des bleus au mondial de foot et le WE suivant, le choc au retour sur leur sol a été rude. Alors qu'ils avaient quitté un pays en liesse fier de son identité, ils l'ont retrouvé au bord de l'éclatement et du précipice politique. Aux ondes et écrans saturés par la coupe de monde a succédé le déferlement d'informations mises en continu comme lors de grandes catastrophes ou à l'occasion des attentats terroristes. Deux commissions d'enquête issues de chacune des deux Chambres avaient convoqué les plus hauts responsables de l'Etat. Certains y espéraient déjà une première étape vers la destitution du chef de l'Etat par une Haute Cour du Parlement. Les ombres de l'emprise des « barbouzes » ont ressurgi dans

l'entourage de la gouvernance de la France. Deux motions de censure simultanées ont été proposées, chacune issue d'une opposition différente, ce qui constitue un fait très exceptionnel dans notre République.

L'origine de cet emballement politico-médiatique apparaît bien tenue. Une violence commise par un garde du corps du Président de la République lors de la manifestation du 1 mai, enregistrée sur un téléphone portable et publiée par le journal « Le Monde » du 18 juillet. Dès la connaissance des faits une enquête préliminaire est ouverte par le parquet. La procédure en cours n'empêche pas certains commentateurs politiques de traiter déjà l'homme incriminé de « voyou » ou de « nervi ».

On peut se demander pourquoi une telle affaire a pris, 2 mois et demi après les faits, une ampleur telle qu'elle a suspendu immédiatement tous les travaux en cours des assemblées et mobilisé un état d'urgence nationale ?

Au départ nous avons un fait qui semble incontestable, révélé par des images, montrant un comportement justifiant la mise en garde à vue immédiate, l'ouverture d'une enquête préliminaire par le parquet et la sanction de ses employeurs. C'est ce qui a, d'ailleurs, été fait : mise à pieds immédiate et engagement d'une procédure de licenciement.

De la même manière, il apparaît normal que la fonction de chargé de mission responsable de la sécurité au cabinet du Président de la République de la personne mise en cause ait entraîné un effet ricochet auprès de son employeur à qui il est légitime de demander des comptes.

Ce qui est plus difficile à comprendre est le tsunami politique et médiatique qui s'est déclenché aussitôt après l'article du « Monde » transformant une affaire « d'usurpation de fonction et de signes réservés à l'autorité publique » en une affaire menaçant directement l'Etat. De la mise en cause d'une personne on est passé à celle d'un autre homme, le Président de la République et à celle d'un système politique mis en place depuis un an.



Dessin de PLANTU

Plutôt que de reprendre les diverses analyses qui ont pu être faites, essayons de dégager les principaux points qui font problème et dont on peut tirer leçons.

Pas de privatisation de la sécurité du Chef de l'Etat - Le(s) service(s) de sécurité entourant le Président de la République doivent être confiés aux seuls services publics compétents.

Une parole présidentielle forte – Lors de telles crises, on attend du Chef de l'Etat une intervention qui se situe « au-dessus de la mêlée ». Elle doit être concise et s'adresser à l'ensemble des Français.

Savoir utiliser les vidéos – De plus en plus, des vidéos enregistrées par téléphone et à l'insu des acteurs circulent sur les réseaux sociaux et servent de point d'appui à des jugements expéditifs. Si la transparence est une exigence citoyenne, l'utilisation et la divulgation sans discernement de documents anonymes et pris à la dérobée peuvent représenter un grave danger pour la démocratie.

L'amnésie politique – Les oppositions politiques perdent beaucoup de leur crédibilité lorsqu'elles s'appuient sur des procès adressés aux gouvernants en place alors que les mêmes opposants ont été loin de montrer, dans leurs pratiques passées, une même exemplarité.

Les récupérations politiques – La crédibilité des oppositions politiques s'effondre également lorsque les citoyens ont l'impression que tout événement est utilisé dans une seule stratégie de déstabilisation et de blocage.

Une exigence éthique des médias – Les médias donnent trop souvent l'impression d'être dans une seule préoccupation de culture de ce qui « fait le buzz » et permet la vente. Oubliant ainsi que leur première exigence est celle de l'information, ils ne proposent plus à leur lecteur ou spectateur qu'une surenchère d'informations clonées.

La conclusion est, finalement, simple : ne pas gouverner ni informer par le bas. Se prêter à de telles complaisances ne peut que pervertir dangereusement le socle de nos vies démocratiques et ouvrir la voie aux populismes cyniques et autoritaires.

Migrants, un abîme béant ...

Gérard DORIVAL

Gérard DORIVAL propose une relecture, trois ans après, d'un article publié dans notre Lettre de Sursaut en octobre 2015. L'intitulé en était : « Les migrants : les valeurs à l'épreuve des faits ».

Je revisite aujourd'hui cette tribune que j'avais fait paraître dans "Sursaut" en 2015, au "pic" des flux, bien moindres aujourd'hui, et que la presse m'avait fait la grâce de publier exceptionnellement in extenso. Je craignais, à la relecture, d'être coupable de bien-pensance ou d'angélisme, ou, à l'inverse, de sacrifier à l'"opinion" par pragmatisme ou réalisme. Que nenni, je persiste et je signe. Les effets amplificateurs, médiatiquement et politiquement, partout en Europe ou dans le monde, de la question des "migrants" lui confèrent une place centrale voire désormais électoralement décisive, influant sur leur degré de perception mais non sur leur nature.



J'essaie d'analyser aujourd'hui les sentiments de rejet :

-L'"entre soi" est en apparence confortable et rassurant alors que nous avons tous dans les veines depuis des siècles du sang d'immigré qui constitue notre richesse. Sans aller jusqu'aux dégénérescences résultant de la consanguinité biologique connue dans les contrées reculées, l'appauvrissement par faible apport extérieur guette une société et compromet le devenir des générations à venir. L'individualisme "petit-bourgeois" et le matérialisme à courte vue sous-tendent en fait un racisme "ordinaire", latent.

-L'accueil de migrants serait économiquement défavorable par pourvoi concurrentiel des emplois au détriment des résidents nationaux et socialement coûteux en termes de prestations. Cette dimension, réelle, ne doit pas être appréhendée de façon univoque, les contreparties pouvant s'avérer compensatoires. Beaucoup de migrants ont une qualification ou un niveau d'études élevés, qui leur font quitter leur pays d'origine et ceux qui, à l'inverse, en sont démunis occupent des emplois délaissés par les résidents (pour illustration, le secteur des cafés, hôtels, restaurants à 100 000 emplois non pourvus qu'il offrirait aux migrants)

-Les modes de vie des migrants qui se constituent en communautés, volontairement ou non, et ont des comportements ostensiblement bruyants, sans gêne, ou provocateurs, peuvent heurter mais c'est surtout la religion qui clive et évidemment aujourd'hui la religion musulmane, malheureusement dans ses

versions djihadistes, salafistes ou intégristes. Les attentats meurtriers perpétrés abusivement en son nom, la crainte qui en résulte, et la méfiance croissante, constituent la principale cause de rejet à priori, la volonté d'intégration réciproque n'ayant jamais été aussi déniée (certains imams s'y emploient avec radicalité). Le port du voile, croissant, est mal ressenti : la volonté de se singulariser ainsi est vécue comme une provocation.

- les immigrants d'autrefois, européens, s'intégraient mieux du fait de leur religion, principalement catholique : c'est oublier le traitement moralement indigne infligé aux italiens (l'ignoble tuerie d'Aigues-Mortes), espagnols et portugais par les français de l'époque....

- Boucs émissaires d'absence de politique lisible, les migrants sont instrumentalisés comme coupables de tous les maux, qui les dépassent.

- Les statistiques des flux, fortement à la baisse, sont ponctués par un constat de stagnation, depuis vingt ans, des migrants (faible pourcentage de la population totale). Cette donnée est réfutée et déniée, les gens ressentant autour d'eux un nombre croissant d'étrangers, (ne parlant pas français) dans les rues, dans le tramway, à l'hôpital etc. Amalgamant à la louche avec les ultra-marins, les naturalisés, les descendants de nationaux, les "roms" et gens du voyage qui transgressent les règles de la république. Il en va de ce phénomène comme de la sécurité, réelle, et du "sentiment " d'insécurité, toujours ressenti plus fort que de raison.

- S'agissant d'insécurité, les migrants, en tant que potentiels voleurs ou violeurs, voire délinquants de droit commun, sont souvent ciblés. J'ai en mémoire deux maires à St Bazille le Putois, brandissant sa menace de démission et Le Luc en Provence (FN) qui s'étaient opposés à leur installation sur leur commune. Ils ont eu l'honnêteté de faire le constat de populations courtoises ne posant aucun problème de cohabitation. C'est le cas de nombreux témoignages bienveillants très largement constatés, supérieurs aux incidents négatifs, mis à l'encan.

- A la source des réfugiés, des trafiquants et des passeurs de l'économie de la "traite" exploitent honteusement ces populations captives, rançonnées et souvent trompées ou abandonnées à la noyade, sinistre circonstance qui ne justifie pas pour autant le rejet de leurs victimes.

- Priver l'Afrique de ses meilleurs éléments, les émigrants jeunes, dynamiques et entreprenants ne serait pas " généreux " et handicaperait son développement.

- Les migrants seraient porteurs de maladies et de virus...passons.

L'analyse, à l'inverse, des "humanistes" mérite également un détour :

- La tradition d'hospitalité de la France, patrie des "droits de l'Homme", imposerait une ouverture sans limite et sans discernement. Sans aller jusque-là, le Conseil Constitutionnel a eu la magnificence de rejeter le délit de solidarité envers les migrants, en vertu d'une " Fraternité ", troisième volet du triptyque de la devise de notre République, oublié en cours de route de longue date.

- La compassion ne règle en rien un nécessaire traitement raisonné et discerné d'un sujet complexe.



france 24.com

- La capacité d'accueil de notre société serait illimitée, d'autant que notre pays dispose d'immenses espaces disponibles. Chacun sait, à vrai dire, que les forces centrifuges ramèneront tout le monde vers les villes et les métropoles, dont certaines sont exsangues.

- La dimension économique et financière serait négligeable, eu égard aux priorités "humaines". Certes mais notre nation vit déjà inconsciemment et largement à crédit (plus de 2000 milliards de dettes), dont nos enfants et petits-enfants seront comptables, quitte à risquer, eux, de devenir des migrants à rebours.

- L'immigration est un remède démographique au vieillissement européen, qui épargne la France, du fait de sa diversité. Thomas Piketty alerte sur une donnée méconnue, jamais historiquement constatée à ce jour : un excédent commercial cumulé important constitué d'une épargne destinée à compenser ce vieillissement. Nombre d'immigrants sont diplômés, artistes ou sportifs de talent et tirent notre société vers le haut.

- La victoire en Coupe du Monde de Football de la France est bien la preuve éclatante d'une nation riche de sa diversité : les détracteurs italiens, polonais, et autres russes, et Mauro, le dictateur vénézuélien, par bêtise raciste ou ignorance, aimeraient voir une équipe de France seulement "blanche" mais ainsi affaiblie, débarrassée d'"africains" qui le sont certes mais d'origine parentale et nés en France. Barak Obama a magistralement remis les choses à leur place à l'occasion d'un discours public célébrant Nelson Mandela en Afrique du Sud : "Ils sont talentueux, ne ressemblent pas à des "gaulois" mais sont tous français".

Face à l'opinion" (2/3 hostiles et 1/3 favorables en France), les gouvernements, contrairement aux groupes d'opposition, à l'incantation facile, ont une marge de manœuvre étroite que leur dicte leur électorat. L'Italie, l'Autriche, l'Allemagne, après la générosité de la chancelière Angela Merkel qu'elle paie politiquement aujourd'hui, signe fort (le renouveau, hélas, d'un "axe" de triste mémoire) la Pologne, la Hongrie, la République tchèque, la Slovaquie etc...mais aussi la Suède choisit le rejet.

Gardons en mémoire que la victoire de l'extrême droite en Italie (la " lèpre ») est le fait de l'Europe et de la France, qui a refoulé 50 000 réfugiés à la frontière transalpine, lourde responsabilité qui nous aliène l'opinion italienne.

La France a voulu faire preuve de discernement en distinguant par la loi les demandeurs d'asile potentiels et les migrants dits économiques. La logique est imparable mais l'application semée d'embûches juridiques, procédurales et politiques, les associations proches de la défense des droits de l'homme combattant pied à pied, sans d'ailleurs proposer d'alternative crédible, cette législation qualifiée sans retenue de répressive et d'inhumaine. La France avait accepté un "quota" très élevé de 30 000 réfugiés, satisfait aujourd'hui à 8000 unités seulement.

"Amnesty International" est sévère, comme ses pairs : " ce n'est pas parce que l'environnement s'affaisse que la position de la France prend de la hauteur".



le monde.fr

La question porte sur les délais de traitement des demandeurs d'asile et surtout sur l'expulsion des autres vers les pays émetteurs ou de transit (accord inégalitaire de Dublin, source de tensions interétatiques, à reformer absolument, au risque de créer des mouvements "secondaires", ce que craint la France.) qui, finalement, reste peu pratiquée. En posant les pieds sur un sol national, les migrants ont plus de chance d'y rester que d'en être expulsés, ce qui explique les postures radicales des pays qui refusent l'accostage des bateaux humanitaires du type "Aquarius" ou "Laféline".

La politique française n'est, à vrai dire, pas stabilisée : des initiatives heureuses d'accueil indirect non négligeables de réfugiés des bateaux coexistent avec un accord européen restrictif à minima imposé par les pays de l'arc de l'est. L'Europe sera-t-elle capable, sauf dislocation, de mettre fin à cette partie de "mistigri", comme le dénonce Hubert Védrine. « Le sentiment que l'Europe est une passoire, alors même que le terrorisme sévit, nourrit le populisme et alimente les insurrections électorales ».

Les positions intermédiaires sont sujettes à critiques, en l'occurrence virulentes, des tenants des deux bords qui les radicalisent injustement, à outrance. Les recherches de compromis de la France, ne cessent ainsi de reculer.

Les solutions techniques pour maîtriser les flux et en trier les réfugiés éligibles existeraient en accroissant les moyens de la "police" européenne des frontières (L'agence Frontex), - c'est toujours mieux que le mur de Trump !- et en aménageant des centres de rétention ou des "hotspots" dans les pays européens ou plutôt dans les pays émetteurs, ce que la plupart des pays refusent, et notamment les pays arabes (le migrants y est un paria). L'expérience du Niger, opérationnelle, est intéressante, même si les subventions dont il bénéficie à ce titre émarginent à l'aide à son développement. L'Europe tente ainsi de se protéger plus qu'elle n'aide.

L'accueil des demandeurs d'asile exige des dispositifs plus réactifs qu'aujourd'hui et une formation civique à la citoyenneté, un apprentissage de la langue, voire une appréhension appropriée de la sexualité. Notons que le service civique national vise ainsi également, par nécessité républicaine, les jeunes nationaux.

La plaie de ce phénomène migratoire, non résolu en amont comme en aval, est béante et constitue aujourd'hui un abîme infernal : des dizaines de milliers de migrants ont été noyés, dans une indifférence quasi générale. L'"opinion", via les médias qui la fabriquent, est plus sensible et réactive aux faits divers de proximité, ou au sort poignant des enfants thaïlandais, prisonniers d'une grotte, qu'à l'immense tragédie de cette migration éperdue et mortelle.

En ne faisant pas la part des choses, par aveuglement, idéologie ou dérisoire calcul politicien, nous sommes, de part et d'autre, les "idiots utiles" de l'autre camp, qui se radicalise ainsi à bon compte.

Puissions-nous trouver le chemin d'un réel développement des pays pauvres, susceptibles de retenir leurs élites et capables de contribuer à des dispositifs internationaux d'orientation des populations appelées à migrer. Le rejet comme l'accueil absolu sont illusoire, au-delà de pulsions primaires spontanées.

Puissions-nous aussi contribuer à nourrir l'"opinion" et la forger, non à partir de pulsions spontanées, mais d'un raisonnement aussi réfléchi que possible.

L'abîme est béant, tant pour les exilés qui risquent la mort et, s'ils en réchappent, le rejet, que pour notre société, qui, si elle se montre incapable de gérer et de réguler cet immense défi, de régresser et de sombrer : il en va d'une civilisation.

Lu dans la presse : des chiffres à méditer ...

Le montant cumulé des 500 plus grandes fortunes de France a été multiplié par trois en dix ans. Il atteint ainsi un record de 650 milliards d'euros, selon le classement 2018 du magazine *Challenges* paru le jeudi 5 juillet, et encore dominé par Bernard Arnault.

La fortune cumulée des plus riches de France représente donc près de 30% du PIB du pays en 2018, contre 10% en 2009, après la crise financière.

Les 650 milliards représentent « *un plafond jamais atteint encore* », note l'hebdomadaire, qui précise que ce montant "a progressé de 13% en un an".

En tête du classement, on retrouve pour la deuxième année consécutive M. Arnault, propriétaire du groupe de luxe LVMH, et sa famille. Leur fortune de 73,2 milliards d'euros est la première d'Europe et la quatrième mondiale.

Avec 40 milliards d'euros, Alain et Gérard Wertheimer, les deux propriétaires de Chanel, passent de la 6e à la 2e place après la révélation récente des résultats consolidés du groupe qui, après des années de discrétion, a annoncé avoir réalisé des ventes de 8,3 milliards d'euros l'an dernier.



Dessin de GELUCK

Suivent ensuite les fortunes d'Axel Dumas, le gérant d'Hermès (39,6 milliards), presque à égalité avec Françoise Bettencourt-Meyers, la propriétaire du groupe l'Oréal (39,3 milliards).

En cinquième et sixième position, on retrouve Gérard Mulliez pour le groupe Auchan (38 milliards) et François Pinault (groupe de luxe Kering, 30,5 milliards). Le gérant du groupe de télécommunications et médias Altice - récemment malmené en Bourse-, Patrick Drahi, subit l'une des plus grosses chutes (-48%) et perd quatre places pour se retrouver 12ème du classement. Xavier Niel, fondateur du groupe Iliad/Free, sort lui aussi du top 10.

De nouvelles personnalités font leur apparition dans le classement, comme Sadri Fegaier, dirigeant de la société SFAM, spécialisée en assurance des moyens de paiement, qui intègre la 71ème place avec une valorisation à 1,4 milliard d'euros.

« Le nombre des milliardaires en euros de notre classement atteint, pour la première fois depuis 1996, la centaine », affirme le magazine qui précise qu'« ils étaient trois fois moins nombreux il y a dix ans ».

« En une décennie, le patrimoine des 500 Fortunes de notre classement a progressé de 140 %, quand l'encours d'épargne des Français dans le livret A n'a crû que de 35 % », conclut l'hebdomadaire économique.

RAPPEL :

Cette « Lettre » doit être l'affaire de tous ... N'hésitez pas à transmettre vos courriers et articles à notre rédaction en les adressant à Joseph MORNET : montpellier.asso.2020@gmail.com.

Les documents de « MONTPELLIER 2020 » sont consultables sur son site www.montpellier-2020.fr : vous pouvez y trouver, outre nos textes, les documents et images de nos manifestations locales, des comptes rendus de presse, des tweets ... n'hésitez pas à inter réagir !

BULLETIN D'ADHESION

Monsieur, Madame ou raison sociale :

Profession ou statut social :

Habitant

Ville :

Code postal :

Mail :

Téléphone :

**s'acquitte de la somme de 25 € au titre de l'année 2018 payable par chèque à l'ordre de « association Montpellier 2020 »
à adresser à 2 rue Jeanne d'Arc, MONTPELLIER, 34000**

Fait à : le

Signature :